

Règlement 2025

du GROUPAMA - Cross de Montciel (Plateau de Montciel - Lons-le-Saunier – Jura)



1. Organisation

Le GROUPAMA - Cross de Montciel est organisé par le Lons Athlé 39 dont le siège social est situé Centre social René Feït - 2 rue de Pavigny - 39000 Lons-le-Saunier, en collaboration avec la Ville de Lons-Le-Saunier, l'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA) et le Conseil départemental du Jura.

Le GROUPAMA – Cross de Montciel 2025 se tiendra **dimanche 23 novembre 2025** au Plateau de Montciel à Lons-le-Saunier.

Le championnat se déroule selon les règlements FFA en vigueur.

2. Epreuves

Les épreuves sont ouvertes à tous les athlètes licenciés FFA ainsi qu'aux non licenciés selon les catégories d'âges définies par la FFA au 1^{er} septembre 2025.

Parcours



Horaires et distances

Horaire départ	N° course	Catégories	Distance	Boucles
10H	0	Eveil athlétique (2017 à 2019) ; Poussines et Poussins (2015 et 2016)	Kid Cross	X
11H30	1	Benjamins / Benjamines (2013-2014)	2520 m	D + 1 PB + 1 PB + A
12H00	2	Minimes M / F (2011 et 2012)	3010 m	D + 1 PB + 1 MB + A
12H30	3	Cadets / Cadettes (2009 et 2010) ; Juniors F (2007 et 2008)	4200 m	D + 1 MB + 1 GB + A
13H15	4	Juniors M (2007 et 2008) + Cross long F (Espoirs à M10 - 2006 et avant)	6090 m	D + 1 PB + 1 GB + 1 GB + A
14H15	5	Cross long Homme (Espoirs à M10 - 2006 et avant)	8270 m	D + 1 MB + 1 MB + 1 GB + 1 GB + A

Les horaires de départ et les parcours sont susceptibles d'être modifiés en cas de force majeure ou pour des raisons de sécurité.

Accès et parking

Des parkings seront mis à disposition des clubs et des participants sous contrôle d'accès par des bénévoles de l'organisation. Il vous est demandé de respecter les consignes des bénévoles

Les places de parking seront limitées, le covoiturage est fortement conseillé.

3. Inscriptions et droits d'inscription

Les inscriptions sont **gratuites** pour tous les participants.

Les inscriptions pour les courses 1 à 5 s'effectuent **UNIQUEMENT en ligne** via le site du Lons Athlé 39 **avant jeudi 20 novembre 2025 à 20h00** : <https://www.lonsathle39.fr/cross-de-montciel>.

Aucune inscription sur place, **sauf pour le Kid Cross** (à partir de 9h30).

4. Obligations de Parcours Prévention Santé (PPS), licence et questionnaire de santé pour les mineurs

Participation aux courses du GROUPAMA – Cross de Montciel

La participation aux courses est soumise, comme toute participation à une compétition, à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- présentation d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un «Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées ;
- ou pour les autres licences ou les non-licenciés, d'une attestation Parcours Prévention Santé (PPS) obligatoire.

Depuis le 1er septembre 2024, le PPS remplace le certificat médical pour tous les majeurs désirant participer à une course. Les mineurs continueront à présenter un certificat médical ou le questionnaire santé.

Comment obtenir mon attestation PPS ?

C'est très simple et cela prend 5 minutes :

- Je me connecte sur le site PPS : <https://pps.athle.fr/>
- J'indique mes coordonnées.
- Je visionne 3 courtes vidéos et je confirme.
- Je reçois aussitôt mon attestation PPS dans ma boîte mail. Celle-ci est valable 3 mois.

Et pour participer à une compétition :

- Je m'inscris sur les sites internet en indiquant simplement mon N° de PPS.
- Je m'inscris manuellement en joignant à mon bulletin d'inscription une copie de mon attestation PPS.

(L'organisateur pourra éventuellement vérifier son authenticité en scannant le QR code qui s'y trouve).

Pour les mineurs

- Présentation d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un «Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées ;

- D'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations partenaires de la FFA.
- Le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.

Les licences étrangères

Les licences étrangères ne sont pas acceptées. Les participants étrangers sont tenus de fournir une attestation Parcours Prévention Santé (PPS) obligatoire même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF.

5. Dossards et maillots

Retrait des dossards

Le **retrait des dossards** se fait le jour de l'épreuve **à partir de 09h30**. Prévoir une pièce d'identité et des épingles.

Tout engagement est personnel. Aucun transfert de dossard n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Port du dossard

Le dossard doit être porté sur la poitrine (donc devant) et fixé par quatre épingles aux quatre coins dans les trous prévus à cet effet. Pas de porte-dossard.

Le dossard doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course, sous peine d'arrêt ou de disqualification.

Le dossard devra impérativement être restitué à l'arrivée.

6. Départ et conditions de course

Les athlètes, effectuant leur échauffement, veilleront à ne pas perturber l'épreuve en cours et éviteront d'emprunter le parcours.

L'appel des coureurs se fera cinq minutes avant le départ de chaque course.

Pendant les courses aucun athlète ne devra avoir un accompagnateur sur le circuit ou même en dehors de celui-ci.

Tout port de matériel électronique est interdit pendant la course (baladeur MP3, tel portable, matériels divers munis ou non d'oreillettes, etc.).

7. Service médical & Sécurité

Les secours sont assurés par l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Jura, présents sur place. La sécurité est assurée par les signaleurs du Lons Athlé 39.

Les participants s'engagent à n'emprunter que le parcours balisé. Il est rappelé que chaque coureur doit assistance aux autres en cas d'incident ou accident et doit en informer le signaleur le plus proche.

En cas de force majeure, d'évènement climatique ou de toute circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve.

8. Ravitaillement, restauration et buvette

Le ravitaillement est offert à tous les coureurs à l'arrivée.

Sur place, possibilité de restauration pour tous à des tarifs accessibles (exemples : hot-dog, sandwiches, gaufres, boissons, thé, café, vin chaud...).

Paielement uniquement en espèces ou par chèque. Pas de CB.

Nous rappelons à nos amis coureurs que le bénéfice de la buvette participe en grande partie au financement de cette course gratuite et de son renouvellement. Nous vous remercions d'avance de la faire fonctionner.

9. Vestiaires, toilettes et douches

Des toilettes femmes/hommes sont accessibles dans le bâtiment mis à disposition (voir plan d'implantation). Il n'y a pas de douches disponibles sur le site.

Un grand chapiteau avec une séparation femmes/hommes est à la disposition de tous. Celui-ci n'est pas surveillé. Il n'y a pas de vestiaires en dur. Chaque club peut planter sa tente en veillant à laisser l'espace propre, en quittant les lieux.

10. Contrôle antidopage

Tout coureur participant à une course chronométrée avec classement final peut, à l'arrivée de sa course, être soumis à un contrôle antidopage conformément à la réglementation du code du Sport validée par l'Agence mondiale antidopage et l'Etat français.

11. Classement et remise des récompenses

Un classement individuel sera fait pour le Groupama-Cross de Montciel.
Les classements sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Horaire départ	Course	Catégories	Heure envisagée remises prix	GROUPAMA - Cross de Montciel
				Lons Athlé 39
10h	0	Eveil athlétique (2017 à 2019) ; Poussines et Poussins (2015 et 2016) - KID Cross non chronométré	11H30	1 médaille à tous les participants
11h30	1	Benjamines / Benjamins (2013 et 2014)	12H00	3 premières F scratch + 3 premiers M scratch
12h00	2	Minimes F / M (2011 et 2012)	12H30	3 premières F scratch + 3 premiers M scratch
12h30	3	Cadettes / Cadets (2009 et 2010) ; Juniors F (2007 et 2008)	13H15	3 premières F scratch + 3 premiers M scratch
13H15	4	Juniors M (2007 et 2008) + Cross long femme (espoirs à M10 2006 et avant)	15H00	3 premiers JUM scratch + 3 premières F scratch
14H15	5	Cross long Homme (Espoirs à M10 - 2006 et avant)	15H00	3 premiers M scratch

Les résultats seront affichés à proximité du podium. En cas de réclamation à l'issue de la course concernée, il conviendra de contacter le juge arbitre dans les 30 minutes après affichage des résultats.

Ils seront accessibles sur le site Internet du Lons Athlé 39 : <http://lonsathle39.fr/>, le site <https://my.raceresult.com/359913>, sur le site de la FFA <https://www.athle.fr/>

Les podiums se feront après chaque épreuve (voir horaire approximatif dans le tableau ci-dessus).

12. Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance « responsabilité civile organisateur/participants ». Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance fédérale. Il est vivement conseillé aux participants non licenciés de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Les coureurs participent aux épreuves sous leur entière responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de défaillances consécutives à un mauvais état de santé.

13. Droit à l'image et données personnelles

Tous les concurrents et accompagnateurs abandonnent leurs droits à l'image au bénéfice de l'organisation. Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leur ayants droit tels que les partenaires et les médias à utiliser les photos ou les images audiovisuelles sur lesquelles ils apparaissent, sur tous les supports.

14. Responsabilité environnementale

Les coureurs sont invités à ne jeter aucun déchet le long du parcours.

Des poubelles sont à la disposition des participants au niveau du ravitaillement à l'arrivée et plus généralement sur le site. Chacun est invité à respecter les consignes de tri.

Le Lons Athlé 39 a une démarche unique de nettoyage, réinitialisation si nécessaire et réutilisation des dossards. Merci aux coureurs d'utiliser les trous pour les accrocher, de ne pas les détériorer ni de les jeter.

15. Acceptation du présent règlement

Tout(e) concurrent(e) reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses, dans l'intégralité et sans aucune réserve. Tout coureur s'engage à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de l'inscription. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents

16. Renseignements

Céline Cazeaud et Damien CLERC– interclubs.la39@gmail.com

17. Remerciements

Le Lons Athlé 39 tient à remercier tout particulièrement les bénévoles qui assurent l'organisation et contribuent au bon déroulement de cette manifestation.

Le club remercie également ses sponsors et partenaires qui le soutiennent et l'accompagnent dans la mise en œuvre d'actions au bénéfice du plus grand nombre. Ils participent à équilibrer le budget de l'organisation de manifestations sportives ouvertes à tous comme le GROUPAMA - Cross de Montciel.

Amis Sportifs, accordez-leur aussi votre confiance par vos achats ou vos travaux.